

la lettre de votre Maire

VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE - FÉVRIER 2009 - N° 71

Nicolas Sarkozy a annoncé lors de sa récente allocution télévisée la suppression de la taxe professionnelle à l'horizon 2010. Sur le fond, comment ne pas être d'accord avec une telle réforme ? Cet impôt - qualifié d'« imbécile » par François Mitterrand lui-même et réformé, en faveur des entreprises, par Lionel Jospin en 1999 - a en effet réussi à faire l'unanimité des experts économiques et des responsables politiques de tous horizons... contre lui. Essentiellement calculé sur la base des investissements des entreprises, il pèse lourdement sur leur productivité. En cas de graves difficultés conjoncturelles, il devient véritablement pénalisant pour la compétitivité du tissu industriel et pour l'emploi. Il n'est donc pas illégitime, loin de là, de s'interroger sur son bien-fondé.



Suppression de la taxe professionnelle : quelles conséquences ?

“La taxe carbone :
une piste intéressante”

Pour autant, il faut savoir que la taxe professionnelle rapporte près de 28 milliards d'Euros chaque année aux collectivités territoriales, dont environ 20 sont payés par les entreprises et 8 pris en charge par l'État sous forme d'exonérations ou d'allègements. En un mot, elle représente environ 45 % des ressources propres des communes, départements et régions, qui - ne l'oublions pas - contribuent à hauteur des trois quarts à l'investissement public du pays.

À titre d'exemple, la taxe professionnelle commune aux 8 villes de notre agglomération, représente jusqu'à 77 % du budget de fonctionnement de Plaine Commune pour 2008, en augmentation dynamique d'une année sur l'autre. Il apparaît donc absolument impossible de priver notre collectivité d'une telle ressource sans obérer durablement son équilibre budgétaire.

Une fois le constat établi et la suppression annoncée, quelle compensation envisager ? C'est bien là que les difficultés commencent... Aucune solution fondée sur une répartition nationale ou une dotation de l'État ne semble satisfaisante. Et ce pour trois raisons.

- Il paraît tout d'abord fort inopportun de créer en ce moment un nouvel impôt général ou d'augmenter la TVA pour financer le manque à gagner.

- Ensuite, une nouvelle dotation de l'État écornerait encore un peu plus le principe de libre administration des collectivités, qui doivent garder leur capacité de décision en matière de fiscalité propre.

- Enfin, cette éventuelle dotation, quasiment figée dans le temps, ne tiendrait pas compte des efforts des collectivités pour attirer de nouvelles entreprises et favoriser ainsi le développement de leur bassin d'emplois. En un mot, elle romprait le lien majeur qui unit aujourd'hui

territoire et entreprise.

L'alternative de la taxe carbone évoquée par le Président ? Une piste intéressante dans la mesure où elle participe de l'esprit du Grenelle de l'Environnement. Peu probable cependant qu'elle compense la perte sèche subie par les entités territoriales.

Pour ma part, je crois au rôle prépondérant des collectivités en matière d'investissement, donc de relance économique. Je suis ouvert à une réforme profonde, mais un équilibre doit être trouvé entre capacités d'investissement public et libération des investissements privés. Aucun des deux ne doit être sacrifié sur l'autel de la crise économique, au risque d'alimenter encore plus cette dernière.

*Très cordialement
Hervé Chevreau*

CONCERT

Les mots de Grand Corps Malade

Épinay-sur-Seine accueille Grand Corps Malade le samedi 7 mars à l'espace Lumière. Une occasion de découvrir son dernier album « Enfant de la ville ».



Jeune artiste de la scène française, Grand Corps Malade, alias Fabien Marsaud, a vendu à plus de 600 000 exemplaires son premier album « Midi 20 ». À ce titre, il a été récompensé de deux victoires de la musique. C'est ce qui lui a valu de devenir une des références de la scène slam. Cet « art démocratique » consiste à déclamer des vers

a cappella, domaine jusque-là réservé à un cercle d'initiés. L'artiste a ouvert une porte, une brèche entre les générations. Le slam est à la mode et ses adeptes sont tour à tour acteurs et auditeurs. Le slam interpelle, émeut et réunit, Grand Corps Malade en est un excellent représentant. « *Le slam est peut-être un art, le slam est peut-être un mouvement, le slam est sûrement un Moment... Un moment d'écoute, un moment de tolérance, un moment de rencontres, un moment de partage* », écrit-il.

N'hésitez plus, venez découvrir les mots, les sons et l'émotion de son dernier album « Enfant de la ville ».

INFOS

Grand Corps Malade...

en tournée

Samedi 7 mars 20 h 30

Espace Lumière

Réservations : 01 49 71 89 27

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

La Ville vient d'éditer une plaquette présentant les différentes disciplines dispensées par le Conservatoire de Musique et de Danse. Vous pourrez la trouver dans l'ensemble des lieux publics et culturels de la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Le 12 mars prochain, Hervé Chevreau, maire d'Épinay-sur-Seine, invite les jeunes Spinassiens à l'Hôtel de Ville dans le cadre de la mise en œuvre du futur Conseil Municipal de la Jeunesse, à 19 h 30 en salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Renseignements : 01 49 71 98 43

THÉÂTRE

Le samedi 1^{er} mars, ne ratez pas à la Maison du Théâtre et de la Danse, une création théâtrale 100 % spinassienne. *Va savoir* est l'œuvre d'auteurs et de comédiens amateurs de la ville dirigés par Aziz Chouaki, dramaturge professionnel résidant depuis une dizaine d'années à Épinay-sur-Seine.

Va savoir

Samedi 14 mars 20 h 30

MTD

Tarif unique : 4 €

ARTS PLASTIQUES

Les salons de l'Hôtel de Ville accueillent les œuvres d'aquarellistes venus des quatre coins d'Europe du 9 au 21 mars. L'association Aquarelle, Arts et Passions, en partenariat avec l'association des Jumelages d'Épinay-sur-Seine, organise cette exposition.

Exposition

du 9 au 21 mars

Salons de l'Hôtel de Ville

Entrée libre aux horaires

d'ouverture de la mairie

La troupe de *Va Savoir*, sur scène le 14 mars à la MTD.



PERMANENCES

DES ADJOINTS AU MAIRE

Patrice KONIECZNY

1^{er} adjoint chargé de la culture, des jumelages et des associations
Reçoit sur rendez-vous
Tél. : 01 49 71 89 14

Brigitte ESPINASSE

2^e adjoint chargé des finances
Tél. : 01 49 71 89 18/89 17

Jean-Claude FLANDIN

3^e adjoint chargé des bâtiments, des commissions de sécurité et d'accessibilité
Tél. : 01 49 71 89 71

Danielle LE GLOANNEC

4^e adjoint chargé du commerce, de l'artisanat, du développement local et des centres socioculturels
Tél. : 01 49 71 26 26

Farid SAIDANI

5^e adjoint chargé de la politique de la ville, de la démocratie de proximité et participative
Tél. : 01 49 71 42 71

Patricia BASTIDE

6^e adjoint chargé des affaires sociales, de la santé, de la famille, des personnes âgées, de la petite enfance
Tél. : 01 49 71 98 51

Salah BOURDI

7^e adjoint chargé de la prévention et de la sécurité
Tél. : 01 49 71 42 14

Sylvie BLIN

8^e adjoint chargé des affaires générales, de l'état civil et des élections
Tél. : 01 49 71 89 18/89 17

Daniel LE DANOIS

9^e adjoint chargé des affaires scolaires
Tél. : 01 49 71 98 22

Samia AZZOUZ

10^e adjoint chargé des affaires sportives
Tél. : 01 49 71 32 86

Claude TILLIET

11^e adjoint chargé de l'environnement, des berges de Seine des parcs et jardins, du suivi de l'exploitation de l'équipement sport et loisirs Le Canyon
Tél. : 01 49 71 89 18/89 17

Abir BEN CHEIKH

12^e adjoint chargé de la jeunesse
Tél. : 01 49 71 89 03